



**UNIL** | Université de Lausanne  
 Faculté des géosciences et de l'environnement  
 Secrétariat du master en biogéosciences  
 bâtiment Géopolis  
 CH-1015 Lausanne



UNIVERSITÉ DE  
 NEUCHÂTEL

## **Conditions particulières pour la mobilité OUT Etudiants du MSc en biogéosciences**

---

Les étudiants de la Maîtrise universitaire ès Sciences en biogéosciences peuvent partir en mobilité pour la durée d'un semestre durant leur 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> semestre d'études (2<sup>ème</sup> année) uniquement pour la réalisation de leur mémoire (module M7 et/ou module M8) ou pour suivre des enseignements afin de valider le module M5 « Campus virtuel, enseignements à choix ».

Les étudiants doivent avoir réussi et terminé tous les modules obligatoires (modules : M1, M2, M3, M4, M6) avant de pouvoir partir en échange. Il n'est de ce fait pas possible de partir en mobilité durant la deuxième année d'études pour valider des enseignements dans d'autres modules du plan d'études que le M5, M7 et M8.

Ces conditions sont valables à la fois pour les étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne et pour les étudiants immatriculés à l'Université de Neuchâtel.

Lausanne, le 19 mai 2016/MCP

Validées par le Comité scientifique du MSc BGS, le 24 août 2016

Faculté des géosciences et de l'environnement  
 Secrétariat du master en biogéosciences

Faculté des Sciences - Bâtiment UniMail  
 Rue Emile-Argand 11  
 2000 Neuchâtel

|||||

|||||

Contacts : Tél. +41 21 692 35 13 | Fax. +41 21 692 35 05  
 marie-christelle.pierlot@unil.ch | www.biogeosciences.ch

Contacts : Tél. +41 32 718 21 00  
 secretariat.sciences@unine.ch | www.biogeosciences.ch